

Bulletin

municipal



municipalité de
SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

www.stadolpheedhoward.qc.ca

Volume 3 | No. 4 | Octobre 2007



125 ans à illustrer
(voir page 8)



Les arts en fête

On vous attend pour une deuxième année à notre salon qui aura lieu les 24-25 novembre de 10h-16h au centre récréatif. Venez rencontrer nos peintres, sculpteurs, bijoutiers, nos fermières et nos auteurs.

Pensez à vos cadeaux de Noël, venez vous mettre dans l'ambiance des fêtes.

Pour information : 819-327-2626

Vente de terrains pour taxes - phase II

La phase II de l'appel d'offres pour la vente des terrains pour taxes est bel et bien entamée. (voir page 2)

Charte pour la protection des lacs

(voir page 5)



Message du Maire

Chères citoyennes,
chers citoyens,

C'est bien connu, l'automne est la saison de l'Action de Grâce, le moment de célébrer la récolte des champs et

d'offrir reconnaissance à mère nature pour son abondance. Le moment aussi de profiter des derniers rayons de soleil pour admirer le paysage et effectuer nos travaux extérieurs en préparation à la saison hivernale.

Pour l'équipe municipale et administrative, l'automne 2007 porte également les couleurs d'une étape de mi-mandat. Nous en profiterons pour faire le bilan de la première phase de notre plan d'action et pour dresser la table pour la seconde phase.

Du côté des travaux publics, je suis satisfait de constater que les travaux de municipalisation des chemins des domaines privés et ceux de réfection du réseau routier sont bien amorcés. En investissant massivement dans le réseau routier, le conseil a voulu répondre à une priorité citoyenne et municipale.

À l'étape de mise en œuvre de projets majeurs, d'autres chantiers d'importance prendront forme d'ici quelques mois. Que l'on pense au réaménagement des berges du parc Adolphe-Jodoin, à la construction du garage municipal et des casernes des pompiers secteur village et secteur Gémont ou encore aux rénovations des équipements de loisirs sur les terrains du centre récréatif.

Lors de l'élection 2005, le conseil s'est engagé à poser des gestes concrets pour l'environnement. À nos yeux, le plan d'urbanisme, déposé au printemps dernier, reflète cette volonté d'harmonie entre les nouvelles réalités socioéconomiques et la protection du

patrimoine naturel. Entre autre, nous avons mis en place un comité consultatif en environnement, embauché un inspecteur pour la surveillance des installations sanitaires, mis l'accent sur la prévention nautique et la sensibilisation au partage des usages sur nos lacs et cours d'eau, bonifié la réglementation sur la protection de la bande riveraine, signé la Charte pour la protection des lacs et des cours d'eau...

Au niveau récréotouristique, je suis fier de constater la popularité de nos événements quatre saisons ; Fête des voisins, des Plaisirs d'été et d'automne et du retour de la Grande dégustation de vin. L'aménagement, pignon sur rue, de la bibliothèque et d'une Maison de la culture demeure notre bonne nouvelle culturelle! Soulignons également la création d'un comité sur la famille et d'une politique familiale, le travail de soutien accompli par notre comité consultatif pour les sentiers récréatifs et notre désir de mettre en place des solutions structurantes pour la viabilité et la mise en valeur du Mont Avalanche.

Je vous rappelle que la phase II d'appel d'offres pour la vente des terrains pour taxes est entamée et que vous avez jusqu'au 9 novembre pour profiter de l'achat de terrains en vente à 50 % du montant de l'évaluation foncière.

En terminant, je tiens à souhaiter la bienvenue à notre nouvelle collègue de travail, madame Diane Corriveau dont l'expérience et le dynamisme sauront certainement enrichir la municipalité.

Pierre Roy,
Maire de Saint-Adolphe-d'Howard

Dear Citizens,

As we all know, autumn is the season of Thanksgiving, the time to celebrate the harvest and give thanks to Mother Nature for her abundance. It's also the time when we take advantage of those last warm rays of the sun to admire the landscape and do the outside jobs that get everything ready for winter.

For the municipal and administrative team, autumn 2007 is also the mid-point of our mandate. We'll take this opportunity to look back at what we've achieved from the first phase of our action plan and to set the scene for the second phase.

In terms of public works, I'm satisfied to note that the work of "municipalizing" the roads in private projects and that of rebuilding the roads network is well underway. In investing massively in the roads network, the council was responding to a priority of both citizens and the municipality.

As far as starting on major projects is concerned, other big work sites will see work get underway in the next few months. I'm referring to rebuilding the banks in Adolphe-Jodoin Park, building the municipal garage and the village sector and Géront sector fire stations, and renovation of the recreation equipment on the recreation centre grounds.

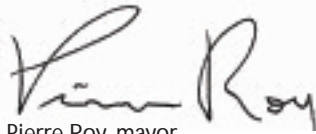
During the 2005 election, the council made a commitment to undertake concrete measures for the environment. To us, the town planning plan, introduced last spring, reflected this desire for harmony between new socioeconomic realities and protection of our natural heritage. Among other

things, we created an environmental consultative committee, hired an inspector to oversee sanitary installations, emphasized water safety and accident prevention and awareness of sharing among the various users of our lakes and rivers, improved the bylaws related to the protection of the shoreline strip, signed the Charter for the protection of lakes and rivers...

In terms of recreational tourism, I am proud to note the popularity of our four-season events: festival of neighbours, summer and autumn pleasures and the return of the *Grande dégustation de vin* – the Great Wine-Tasting event. The development of the library and a *Maison de la culture* is our cultural good news. And let's not forget creation of a family committee and a family policy, the support work carried out by our consultative committee on recreational trails and our wish to put in place structuring solutions for the viability and positive exploitation of Mont Avalanche.

I would like to remind you that phase II of a call for bids for the sale of lands for taxes is underway and that you have until November 9th to take advantage of the process and purchase land for sale at 50 % of the property tax evaluation.

And finally, I would like to welcome our new work colleague, Diane Corriveau, whose experience and energy will certainly enrich our municipality.



Pierre Roy, mayor of Saint-Adolphe-d'Howard

du 16 septembre 2007

Diane Corriveau joint les rangs du conseil municipal...

Le conseil municipal est heureux d'accueillir au sein de son équipe madame Diane Corriveau, la conseillère indépendante élue aux élections partielles du 16 septembre dernier. Notons que plus du tiers des électeurs ont pris le temps d'exercer leur droit de vote lors de cette journée. La nouvelle conseillère du siège no 4 a fait campagne sur une vision et des valeurs qui rejoignent celles des autres membres du conseil : l'environnement, le développement durable, la justice sociale...

Bienvenue madame Corriveau!

RÉSULTATS ÉLECTIONS 2007 - SIÈGE #4

3256 électeurs inscrits	Vote par anticipation	Jour du scrutin	Grand-total	
Comptés	284	790	1074	32,99 %
Rejetés	3	12	15	
Diane Corriveau	157	404	561	ÉLUE
Pierre Lauzon	124	374	498	
Majorité :	33	30	63	
Consultation				
Station de sports Mont Avalanche				
Comptés			1067	
Rejetés			12	
OUI			734	69,00 %
NON			321	
Majorité			413	

Appel d'offre en cours! Vente de terrains pour taxes phase II

La première phase de vente de terrains de la municipalité s'étant conclue par la vente de 34 lots, ayant rapporté plus de 100 000 \$ dans les coffres, la municipalité entame donc l'appel d'offres des soumissions pour la phase II.

Les citoyens sont invités à se procurer le formulaire de soumission et la nouvelle liste des terrains à vendre à l'hôtel de ville, ou encore consulter le www.stadolpheedhoward.qc.ca sous la rubrique *Information au jour le jour de la section Bienvenue*.

Le prix des terrains débute à 50 % du montant de l'évaluation foncière du rôle d'évaluation présentement en vigueur. Les formulaires de soumission, sous enveloppe scellée avec la mention « SOUMISSION TERRAIN », et accompagnés d'un chèque certifié ou d'un mandat poste représentant 10 % de l'offre, seront reçus au bureau du directeur général sis au 1881 chemin du Village, à Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0, jusqu'à 14h, le vendredi 9 novembre 2007.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, à la même heure et seront présentées au conseil municipal, à l'assemblée du 16 novembre 2007. Il est à noter que le dépôt n'est pas remboursable lorsqu'il y a retrait d'une offre déjà acceptée par la municipalité.

Ces terrains sont vendus sans garantie de construction; il incombe à l'acquéreur d'effectuer les vérifications nécessaires au préalable auprès du Service d'urbanisme afin de connaître les règlements en vigueur et les normes de construction de la municipalité.

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute soumission.



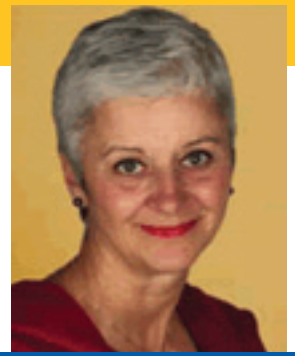
MOT DE LA NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

J'ai le plaisir de vous informer que je suis officiellement entrée en fonction il y a quelques jours et que je suis **ravie** de l'accueil reçu des membres du Conseil, de l'équipe des directeurs et des employés municipaux. C'est dans un esprit d'échanges mutuels que je travaillerai avec mes pairs, afin de faire avancer les principaux dossiers et ceux qui, incessamment, me seront confiés.

Avec ce bel esprit de collaboration que j'ai senti, nul doute que j'aurai beaucoup de plaisir à travailler et à mettre à profit, mes connaissances en communication et en développement organisationnel pour supporter la réalisation de la tâche commune. Somme toute, des actions créatives et positives, visant le **bonheur** de tous les acteurs municipaux et incidemment, de mes concitoyens et concitoyennes.

Merci de votre confiance et soyez assurés de mon implication à titre de conseillère et concitoyenne.

Diane Corriveau M.A.



Bibliothèque et Maison de la culture, nouveau genre

L'aspect positif, s'il en est un, du départ des services comptoirs de la Caisse populaire Desjardins est l'aménagement, pignon sur rue, de la bibliothèque municipale et de la nouvelle Maison de la culture. La municipalité répète qu'elle tient à conserver le caractère public du bâtiment. Un espace que l'on souhaite accueillant, chaleureux, lumineux et empreint de culture émergente. Un lieu de culture et d'appartenance collectives.

Le processus de transformation est bel et bien entamé. La municipalité a mandaté les services professionnels d'un architecte pour la préparation du plan de réaménagement des lieux, afin de présenter une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications pouvant atteindre 50 %.

À suivre...

Miramont : Entente pour la clôture

On se souviendra que l'érection d'une clôture sans permis d'autorisation et dans la bande riveraine au domaine Miramont a fait bien des remous dans les médias au cours de l'été. En réaction, la municipalité avait d'abord émis un avis d'infraction et une amende de 1 250 \$ aux nouveaux propriétaires du domaine Miramont. Soucieux de se conformer aux règlements municipaux, ceux-ci ont rapidement conclu une entente dans laquelle ils s'engageaient à enlever ladite clôture au plus tard le 7 septembre. La clôture illégale a finalement été enlevée conformément à l'entente.

Si une autre clôture devenait nécessaire afin d'assurer la sécurité de leurs enfants, la communauté juive s'est engagée à se conformer à la réglementation municipale en cette matière. La municipalité est satisfaite du dénouement de cette histoire.

Consolidation pour la Montagne au cœur du village

Lors de la consultation publique tenue en septembre dernier, 69 % des citoyens votants se sont prononcés en faveur d'un soutien financier pour la préservation des opérations du Mont Avalanche. Considérant la volonté populaire, le conseil prévoit aller de l'avant avec une tarification de l'ordre de 10 \$ par compte de taxes dès 2008, ce qui devrait permettre de recueillir près de 85 000 \$ par année.

À court terme, cette mesure qui se veut temporaire (on parle de trois ans) permettra d'insuffler un vent d'espoir au Mont Avalanche qui se relève d'un hiver peu clémente. Toutefois, la municipalité souhaite s'impliquer davantage pour assurer la viabilité et le plein déploiement de ce fleuron de notre patrimoine collectif.

Prévention nautique : Bilan favorable

Le long processus de sensibilisation et de prévention porte fruit : le partage équitable des usages s'installe tranquillement sur nos lacs.

Même s'il n'est pas toujours facile de concilier plaisirs de l'eau et protection de l'environnement, selon le bilan estival 2007 des patrouilleurs nautiques, 85 % des usagers des plans d'eau ont respecté le code d'éthique établi, le règlement nautique et le lavage des embarcations. Autre conséquence non négligeable de la présence régulière de patrouilleurs sur nos cours d'eau : le nombre de plainte a chuté de 50 %.

Il reste bien certains plaisanciers qui gagneront à être sensibilisés à l'importance de réduire leur vitesse, de respecter la bande riveraine de 30 mètres, de porter leur ceinture de sécurité... et d'autres, à accepter la présence des bateaux... Mais, dans l'ensemble, le bilan est favorable.

Merci à tous les plaisanciers et utilisateurs pour leurs comportements.



Elle profite donc de cette lancée pour explorer diverses solutions structurantes visant à consolider la gestion, les infrastructures et les activités, notamment en favorisant leur intégration à l'ensemble de l'offre récréotouristique déjà existante sur le territoire.

Que les amateurs de plein air, d'environnement familial, de joues rouges et de ski se passent le mot : la saison d'hiver 2007-2008 battra son plein au Mont Avalanche!

FESTIVAL LES 3 SAISONS DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Un bilan positif pour la 3^{ème} édition des volets « Plaisirs d'été » et « Plaisir d'automne »



Beau succès pour les activités de Plaisirs d'été qui était présenté sous la gloriète du parc Adolphe-Jodoin les vendredis, samedis et dimanches. Les coups de cœur de l'été vont au groupe AQUAPLANE du samedi 11 août et à la présentation en plein air du film « Les petits pieds du bonheur ».

Les plaisirs d'automne ont quant à eux connu un succès inégalé.

L'organisation de l'événement était sous la supervision de la municipalité, en collaboration avec les partenaires suivants : Le Club Lions, La Fabrique, le comité Culturel, La Chambre de commerce, la Station de sports Mont Avalanche, le centre de Plein Air et le Club des Fermières.

Un merci à tous les bénévoles et responsables de ces organismes pour leur dévouement et leur disponibilité.

En terminant la municipalité tient à remercier la Caisse populaire Ste-Agathe-des-Monts pour sa participation financière.



Un peu de statistiques à ce jour

En date du 28 septembre 2007, le service d'urbanisme a délivré 992 permis et certificats d'autorisation pour une valeur de 13 757 650 \$, comparativement à 983 durant l'année 2006. Le service a aussi traité autant de dossiers de plaintes et de requêtes que de permis et dont plus de la moitié sont réglés à ce jour. Nous pouvons déjà estimer une année 2007 comparable à l'année 2006, ce qui nous laisse présager que l'économie à Saint-Adolphe-d'Howard se porte bien.

Refonte des règlements d'urbanisme

La refonte des règlements d'urbanisme est entrée en vigueur le 14 août 2007, à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC des-Pays-d'en-Haut, attestant la conformité à son schéma d'aménagement révisé. Cette refonte des règlements s'inscrit dans une vision de développement durable du territoire.



Régénération des bandes riveraines des plans d'eau

Dans le cadre de la refonte de ses règlements d'urbanisme, la municipalité a souhaité renforcer ses normes en matière d'environnement. Si bien qu'avant même que la MRC annonce publiquement son projet de règlement sur l'obligation à régénérer les bandes riveraines sur l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, la municipalité avait déjà introduit cette même disposition dans sa nouvelle refonte. Cette disposition consiste à obliger tous les riverains situés en bordure des plans d'eau, dont la strate végétale est quasi absente, à régénérer leurs bandes riveraines, d'ici les 2 prochaines années, soit au plus tard d'ici le 14 août 2009. La façon de régénérer consiste à planter des arbustes, des arbres et des herbacées indigènes du milieu, sur une distance de 5 mètres, mesurée à partir de la ligne des hautes eaux du plan d'eau.

Sur un terrain sec à semi sec, il est recommandé de tendre son choix vers le cornouiller stolonifère, les vignes vierges, les rosiers rugueux et la spirée à larges feuilles. Le cornouiller stolonifère étant un arbuste qui tolère bien le soleil et la mi-

ombre et peut atteindre une hauteur de 2 mètres par une largeur de 2 mètres. Quant au rosier rugueux, il tolère seulement le soleil et peut atteindre une hauteur de 1 mètre par une largeur de 1,5 mètres. Et la spirée à larges feuilles tolère elle aussi le soleil et la mi-ombre et peut atteindre une hauteur de 1,25 mètre par 1 mètre.

Sur un terrain semi-sec à humide, il est recommandé de faire son choix vers le myrique baumier, le rosier rugueux et le saule arbustif. Le myrique baumier étant un arbuste qui tolère aussi bien le soleil et la mi-ombre et peut atteindre une hauteur de 1 mètre par une largeur de 1,5 mètres.

Sur un terrain humide, le myrique baumier, le saule arbustif et l'iris versicolore sont d'excellents choix. Le saule arbustif tolère aussi bien le soleil que la mi-ombre et peut atteindre une hauteur de 2 à 3 mètres par une largeur de 1,5 mètres. L'iris versicolore quant à lui peut être planté au soleil et la mi-ombre et peut atteindre une hauteur de 0,5 mètre par une largeur de 0,5 mètre.

Régénération sur une rive : Par contre, avant d'entreprendre les travaux de régénération, il est important de vérifier auprès du service d'urbanisme, les dispositions des règlements qui s'appliquent à votre propriété. À cet effet, la municipalité prévoit adopter dès le début de l'an prochain un plan d'action afin de venir en aide aux riverains qui auront à régénérer leurs rives.

Actuellement, il est trop tôt pour vous en détailler le contenu, mais soyez assurés que dans notre prochaine parution, nous reviendrons sur le sujet. Saviez-vous aussi que depuis la mise en force de notre nouvelle réglementation, il est formellement interdit d'épandre des pesticides et de l'engrais, de tondre le gazon et de procéder au débroussaillage, sur une distance de 10 mètres ou 15 mètres (selon qu'il s'agit d'une pente inférieure ou supérieure à 30 %), mesurée à partir de la ligne des hautes eaux du plan d'eau. Cette mesure s'applique à l'ensemble du territoire de la MRC des-Pays-d'en-Haut et se veut un moyen pour améliorer la qualité des lacs et cours d'eau et pour prévenir le vieillissement prématuré de ceux-ci.

Vidange des fosses septiques

Tout récemment, vous avez reçu un avis de la municipalité vous informant que la vidange de votre fosse septique était due et que vous deviez procéder à sa vidange. À ce sujet, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir la copie de votre facture de vidange et ce, avant le 1^{er} novembre 2007. Nous tenons à rappeler que tous les résidents permanents doivent faire vidanger leurs fosses septiques à tous les deux ans, alors que les résidents saisonniers, à tous les quatre ans.



Nouveau règlement concernant les pesticides et les fertilisants

Lors de son assemblée du 21 septembre 2007, le conseil municipal a déposé un avis de motion ainsi qu'un nouveau projet de règlement visant à abroger le règlement sur les pesticides qui datait du 7 février 2003. Essentiellement, ce nouveau règlement interdira d'utiliser et d'appliquer tout pesticide ou fertilisant synthétique sur l'ensemble du territoire, alors que l'utilisation et l'application de pesticides et fertilisants biologiques seront autorisés à plus de 30 mètres d'un plan d'eau, d'un puits ou d'une source d'approvisionnement en eau.

Tolérance « zéro » pour les travaux en bande riveraine

La bande riveraine est une bande de terrain de 15 mètres située en bordure d'un plan d'eau (lac, cours d'eau et milieu humide), étant mesurée à partir de la ligne des hautes eaux du plan d'eau en s'étendant vers l'intérieur du terrain. Sont prohibés toutes constructions, travaux et ouvrages incluant la coupe d'arbres, la dévégétalisation, le remblai (plage de sable), le déblai, la présence de machinerie hydraulique, à moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux d'un plan d'eau.

Abri d'auto temporaire

Le temps est venu d'installer les abris d'auto temporaires qui sont maintenant autorisés du 1^{er} octobre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante. L'installation de ces abris ne nécessite pas l'obtention d'un permis, mais ils doivent être implantés à une distance minimale de 1 mètre de l'emprise de rue, de façon à ne pas nuire à l'entretien des chemins durant l'hiver.

Entreposage extérieur du bois de chauffage

Un rappel pour vous signaler que le bois de chauffage n'est autorisé que dans les marges latérales et arrière et qu'il doit être proprement empilé. Ensemble, nous pouvons améliorer la qualité de notre environnement, en modifiant nos comportements et habitudes de vie.

La Semaine québécoise de réduction des déchets

Du 14 au 21 octobre 2007, une semaine durant laquelle, de façon plus intense, nous réfléchissons collectivement et individuellement à notre production des déchets et, surtout, à notre façon de la diminuer ! C'est un temps privilégié pour s'approprier l'approche 3R en matière de gestion des déchets - Réduction-Réutilisation-Recyclage/compostage - et pour intégrer de petits gestes au quotidien :

- réévaluer ses besoins de consommation;
- éviter les emballages et le suremballage (utiliser ses sacs de tissu au magasin ou apporter sa tasse réutilisable au café du coin!);
- faire réparer ses appareils défectueux, faire ajuster ses vêtements et ses souliers actuels plutôt que s'en débarrasser;
- acheter des produits récupérés, recyclés en encourageant les friperies et les bouquineries;
- encourager les artisans-récupérateurs fabriquant de beaux objets à partir de matériaux récupérés (peintures, bijoux, coussins, sacs, etc.);
- continuer à recycler et commencer à composter (compostage à la maison www.compost.org);
- etc.

Temps de dégradation de différents produits d'usage courant et de matières diverses :

- 3 mois - mouchoirs en papier
- 3 mois à 2 ans - fruits et légumes
- 12 mois - papiers et cartons
- centaines d'années - bouteilles en plastique
- 100 à 400 ans - sacs de plastique
- 100 à 500 ans - canettes d'aluminium et textile
- 500 ans - couches jetables



Signature de la Charte pour la protection des lacs et des cours d'eau

L'actualité estivale autour de la propagation du phénomène des algues bleu-vert a permis à plusieurs d'entre nous de réaliser l'importance de la qualité de l'eau qui nous entoure. Les citoyens sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à prioriser l'environnement.



Saint-Adolphe-d'Howard a signé, le 25 septembre dernier, la Charte pour la protection des lacs et des cours d'eau de la MRC les Pays-d'en-Haut, dans laquelle les représentants municipaux s'engagent dans une démarche de protection et de mise en valeur durable. Cette charte est la première de trois étapes qui visent à traiter de cette problématique au niveau sous-régional.

La signature conjointe de cette charte confirme la préoccupation et la volonté commune des dix villes du territoire de remédier à la situation et de poser les gestes nécessaires pour y arriver.

La deuxième étape en cours est l'étude de scénarios concernant la gestion du règlement sur les bandes riveraines, soit l'obligation d'exercer des mesures coercitives s'il le faut, pour en arriver à des résultats.

Et finalement, une campagne d'information et de sensibilisation, prévue au début du printemps 2008, permettra d'informer la population tout en invitant les riverains à prendre leurs responsabilités.



Travaux de Municipalisation des chemins de Saint-Adolphe-d'Howard :

Les travaux de réfection majeure sur les chemins sont presque terminés; ceux-ci étaient nécessaires pour permettre leur municipalisation. Ces travaux vont bon train et seront complétés avant la fin de l'automne. Les mandats confiés pour l'exécution de ces travaux étaient les suivants, soit :

- Élargissement des chemins à l'intérieur de l'emprise nouvellement acquise.
- Amélioration du drainage des fossés et de l'assiette des chemins.
- Amélioration de la chaussée pour l'entretien général : déneigement, niveleuse, etc.

Avancement des travaux

Domaines :	Travaux	Dépenses	% Complété	Budget
des Lacs 7,66 km	Déboisement	20 553,73 \$	100 %	32 172,00 \$
	Excavation fossés	65 949,70 \$	100 %	68 940,00 \$
	Achat et installation ponceau	15 673,82 \$	100 %	15 320,00 \$
	Dynamitage	64 325,00 \$	100 %	38 300,00 \$
	Mise en place pierre concassée	307 903,33 \$	100 %	459 600,00 \$
	Sous-total	474 405,58 \$		
Flamingo 4,85 km	Déboisement	20 140,66 \$	100 %	20 370,00 \$
	Excavation fossés	58 331,57 \$	100 %	43 650,00 \$
	Achat et installation ponceau	8 141,36 \$	100 %	9 700,00 \$
	Dynamitage (ajout Mountain)	~25 000,00 \$	100 %	24 250,00 \$
	Mise en place pierre concassée	165 289,55 \$	80 %*	291 000,00 \$
	Sous-total	276 903,14 \$		
des Quatre-Lacs 3,20 km	Déboisement	21 687,53 \$	100 %	13 440,00 \$
	Excavation fossés	45 068,36 \$	100 %	28 800,00 \$
	Achat et installation ponceau	13 423,91 \$	100 %	6 400,00 \$
	Dynamitage	~34 000,00 \$	100 %	16 000,00 \$
	Mise en place pierre concassée	19 457,45 \$	25 %	192 000,00 \$
	Sous-total	133 637,25 \$		
15,53 km	Total	884 945,97 \$		1 259 942,00 \$

* Il reste l'asphaltage des principales pentes du domaine et la mise en place de pierre à l'entrée du domaine Flamingo.

Avant



Après

Collecte des ordures ménagères et des matières recyclables

Pour toutes plaintes : 1-877-242-1099 ou 450-562-7525 (télécopieur) ou mjbellefeuille@selinfo.ca.

Les collectes débutent dès 7h le matin. Les bacs peuvent être mis au chemin au plus tôt à 19h la veille (mardi) et enlevées au plus tard dans un délai d'une journée (jeudi).

Collecte des ordures ménagères :

(boîte en bois ou poubelle étanche obligatoires)

De septembre à mai, les collectes se font en alternance, le mercredi, une semaine sur deux. Pour les mois de juin, juillet et août : à tous les mercredis.

Collecte des matières recyclables :

(bac vert)

Le mercredi aux deux semaines. Un rappel en ce qui a trait à l'utilisation des bacs verts... Ces bacs doivent être utilisés UNIQUEMENT pour les matières recyclables. La compagnie *Services Environnementaux Lachute (SEL)*, 1-877-242-1099 qui procède aux levées hebdomadaires a été avisée de ne pas vider les bacs de recyclage contenant des déchets. Si vous possédez déjà un bac vert pour vos ordures ménagères, nous vous suggérons fortement d'inscrire « vidanges » sur votre bac.

Pour information sur le centre de tri Tricentris : www.tricentris.com.

Collecte des encombrants (gros objets) :

En même temps que les ordures ménagères (un item par semaine), sauf pour :

- les électroménagers (v. métal ci-dessous) (gratuit);
- les appareils de réfrigération ou de climatisation contenant des halocarbures (fréon) doivent être apportés à l'Éco-Centre. Pour tout transport à l'Éco-Centre, communiquez avec André Courcy au 819-327-2841 (\$).

Éco-Centre : 1440 chemin du Village (sortie sud du village)

Ouvert les mardis, jeudis et samedis de 10h à 12h et de 13h à 16h (preuve de résidence obligatoire).

Vous pouvez y déposer :

- Matériaux secs (construction et branches) : 10 \$ / v³ (coupons disponibles à l'hôtel de ville ou chez Ultramar);
- Peintures (dans contenant d'origine, pas de contenant commercial), huiles usagées, filtres à l'huile et contenant d'huile (gratuit);
- Feuilles en vrac et/ou rognures de gazon (gratuit);
- Appareil de réfrigération ou de climatisation contenant des halocarbures (fréon) (gratuit).

Pour tout transport à l'Éco-Centre, communiquez avec André Courcy au 819-327-2841 (\$).

Autres cas « Qui récupère quoi ? »

(www.recyc-quebec.gc.ca)

- Batteries (auto) et antigel : Canadian Tire.
- Cartouche d'encre pour imprimante : Bureau en Gros et La Source.
- Disque compact en bon état : Coin de la musique, St-Jérôme (450-438-1944).
Informatique : Recypro, Lachute (450-562-7740).
- Livre en bon état : Lire et relire, St-Sauveur (450-227-0482) et La Retrouvaille, Ste-Agathe (819-326-3717).
- Lunettes en bon état : Optique du Nord, Ste-Adèle (450-229-8300) et Optique St-Sauveur (450-227-4141).
- Médicaments périmés : Pharmacies.
- Meubles électroménagers en bon état : Partage Amitié, Morin-Heights (450-226-2844).
- Piles rechargeables et téléphones cellulaires : Hôtel de ville.
- Pneus d'auto hors-d'usage : détaillants de pneus et garages spécialisés.
- Seringues, aiguilles utilisées et déchets biomédicaux : CSSS (CLSC) (450-227-1571).
- Véhicules automobiles : Fondation canadienne du rein (819-425-8400 ou 1-800-282-2832).
- Vélo en bon état : Cyclo Nord-Sud (514-843-0077).
- Vêtements, petits accessoires électriques et jouets : Comptoir d'entraide (819-327-3047), centre récréatif (110 rue du Collège), mardi 13h-16h et samedi 9h-12h.



Loisirs, culture, plein air, vie communautaire



Êtes-vous prêt pour l'hiver?

Information et inscription : 819-327-3519 / 1-866-ADOLPHE (236-5743)

Le centre d'activité de Plein Air de Saint-Adolphe-d'Howard prépare présentement sa 9^{ème} saison hivernale. Notre personnel travaille fort à la préparation des sentiers pour le ski de fond et la raquette.

Carte de membre 2008 en vente dès maintenant!

Les cartes de membre 2008 seront en vente dès le mois de novembre. En plus d'avoir accès au réseau de sentiers pour toute l'année, la carte de membre permet aux détenteurs de bénéficier de rabais à la boutique de location et de prix réduits pour les activités. Aucune augmentation pour la cotisation 2008.

Carte annuelle 2008 (Preuve de résidence obligatoire)

Adultes (18 et +) : 40 \$ rés. / 55 \$ non-rés.

17 ans et - : gratuit

Billet de jour (hiver) : 8 \$/personne/jour (17 ans et - gratuit)

Étudiants et Âge d'or : 35 \$ rés. / 45 \$ non-rés.

Prix de groupe : 10 personnes et + seulement

Calendrier des activités

Corvée des sentiers : Samedi le 17 novembre 2007

Afin d'être fin prêt avant la neige, le Club de Plein Air invite les amateurs à une corvée des sentiers le samedi 17 novembre prochain. La corvée débute à 9h00. Le club vous offre le petit déjeuner dès 8h00.

Pleine Lune en raquette

Janvier : vendredi 18 / samedi 19 janvier 2008
Février : vendredi 22 / samedi 23 février 2008
Mars : vendredi 21 / samedi 22 mars 2008

Randonnées guidées en raquettes. Départ à 19h30.

Parcours à déterminer selon le niveau des participants.

Coût : 6 \$ membre – 12 \$ non-membre (inscription obligatoire)

Location disponible sur réservation : 8 \$

Au retour : Soupe chaude. Apportez votre vin.

24 heures d'Aventure douce (initiation camping d'hiver)

Week-end 1 : samedi 5 / dimanche 6 janvier 2008

Week-end 2 : samedi 9 / dimanche 10 février 2008

Week-end 3 : samedi 29 / dimanche 30 mars 2008

Randonnées guidées à skis ou en raquettes.

Coucher : tentes prospecteurs, refuge ou camping d'hiver.

Départ : samedi 11h – Retour : dimanche 11h

Coût : 35 \$ membre / 45 \$ non-membre (réservation obligatoire)

Souper communautaire, guides et droits d'accès inclus.

Les participants doivent fournir, collations et dîner du samedi.

Location d'équipement en sus.

Camp de jour, BILAN

Le chapitre IV du camp de jour Le Campagnard a connu une saison remplie d'expériences enrichissantes! L'équipe d'animation s'est surpassée encore une fois cette année en offrant aux jeunes une pléiade d'activités. Passant du *beach party*, à la Ronde, au camping et au Parc Aquatique, les jeunes n'ont pas vu l'été filer. L'équipe du Campagnard tient à souligner qu'elle a passé un autre été fantastique en compagnie des jeunes de Saint-Adolphe-d'Howard!

L'année 2008 sera mémorable car Le Campagnard fêtera son 5^e anniversaire. Les animateurs vous promettent encore un été inoubliable. Surveillez les inscriptions au mois de mai 2008.



Bibliothèque

Heures d'ouverture :

LundiFERMÉ

Mardi14 h 00 - 16 h 00

MercrediFERMÉ

Jeudi14 h 00 - 16 h 00

Vendredi19 h 00 - 21 h 00

Samedi9 h 30 - 11 h 30

DimancheFERMÉ

Information : 819.327.2117

Abonnement annuel :

Adulte : 5 \$ - Enfants : 1 \$

Best seller sont offerts en location à 2 \$ chacun. Vous pouvez réserver un livre déjà prêté et nous vous appellerons lors de son retour Si un livre n'est pas disponible, un service de PIB vous est offert, adressez-vous à la préposée Vous pouvez emprunter 3 livres et 3 revues pour 3 semaines.

Accès internet : 2 \$ / heure

Nouvelles du centre récréatif

SESSION AUTOMNE

Il reste toujours quelques places pour les cours de sculpture sur bois et de vitrail. Communiquez au 819-327-2626

OCTOBRE : nouvelle session de Tai Chi, relaxation et méditation le mercredi de 10h30 à 12h00. Communiquez avec Michelle Gendron 450-712-6834

Oyé oyé!! pour les 5 à 12 ans

NOUVELLE ÉQUIPE de HOCKEY JEUNESSE

Tu as entre 5 et 12 ans, tu veux jouer au hockey et t'entraîner...

Voici ta chance!

Bart sera ton entraîneur

Samedi :

5 à 8 ans de 9h à 10h

9 à 12 ans de 10h15 à 11h15

Info et inscription :

819-327-2626

ou 450-304-0775



La Station de sports Mont Avalanche se prépare pour une très belle saison hivernale

Le service à la clientèle sera ouvert tous les samedis de 11h à 15h pour vous accueillir et ce, jusqu'au début de la saison. C'est le temps de penser à inscrire vos enfants aux cours de ski. Plusieurs programmes sont offerts en groupe ou en privé. L'école de glisse du Mont Avalanche est reconnue pour la qualité de ses enseignements ainsi que ses moniteurs dynamiques et attentionnés. Vos enfants profiteront d'un ratio élève/moniteur incomparable et vous apprécierez l'aspect personnalisé et chaleureux de notre équipe.

Le Club de compétition de la station est en période de recrutement. Vos enfants ont besoin de dépenser de l'énergie, de relever des défis et/ou ont envie de vivre une expérience de groupe, pensez CLUB DE COMPÉTITION! Une belle équipe de jeunes!

Les passes de saison sont en vente ainsi que la location de casiers pour vos équipements.

Venez découvrir la différence au Mont Avalanche! Information : 819-327-3232



Programme « Jeunesse Active »

Le programme Jeunesse Active a comme objectif de supporter et d'inciter les jeunes familles de Saint-Adolphe-d'Howard à s'inscrire à des activités sportives ou culturelles, telles que : Hockey sur glace, patinage artistique, cours de natation, gymnastique, danse, musique, ou toutes autres activités culturelles ou sportives non offertes sur le territoire.

Le nouveau programme remboursera un maximum de 50 % des frais d'inscription, jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant par année.

Information au secrétariat du service récréotouristique au 819-327-2044 poste 234.



Novembre

- 14-28 Collecte matières recyclables (bac vert)
- 14 Conférence horticole, Hivers fleuris sous notre toit, Thérèse Romer
- 16 Assemblée du conseil municipal à 19h30
- 17 Grande corvée des sentiers, centre de plein air
- 24-25 Salon des artistes et artisans, centre récréatif

- 7 & 21 Collecte des ordures (boîte de bois ou poubelle étanche)
- 14 & 28 Collecte matières recyclables (bac vert)

Décembre

- 1 Association chasse et pêche, soirée de fermeture
- 2 Brunch des bénévoles
- 8 La Guignolée
- 12 Conférence horticole, fête de Noël, diaporama, Gilbert Morel
- 14 Centre de plein air, ouverture
- 15 Souper dansant, Noël, 4 Saisons d'Adolphe (Aînés)
- 16 Dépouillement d'arbre de Noël, 4 Saisons d'Adolphe (Aînés)
- 21 Assemblée du conseil municipal à 19h30 (à confirmer)
- 24-25-26 Noël, Hôtel de ville fermé

- 5, 19 & 2 janvier Collecte des ordures (boîte de bois ou poubelle étanche)
- 12 & 26 Collecte matières recyclables (bac vert)

Babillard



Grande dégustation de vin

Pour la 8^{ème} édition de la Grande Dégustation de Vin de Saint-Adolphe-d'Howard, la municipalité est heureuse d'annoncer un bilan positif de l'événement, après 5 ans d'absence.

Pour la présente édition plus de 2 000 participants ont franchi les tourniquets. Aucun incident regrettable n'a été signalé. Les personnes présentes nous ont mentionnées que le site était merveilleux et qu'ils souhaitent un retour de l'événement pour l'an prochain.

Pour le succès de cette édition, le maire M. Pierre Roy tient à remercier au nom du conseil et en son nom personnel, les membres du comité organisateur, le personnel de la municipalité et les nombreux partenaires de l'événement.



125 ans à illustrer

En 2008, Saint-Adolphe-d'Howard célébrera 125 ans d'histoire. Pour mieux nous (re)connaître au fil des époques, la municipalité souhaite retracer des photos symboliques et représentatives de son développement. Vous êtes en possession de photos des grands moments de notre évolution, des familles pionnières, de l'architecture d'époque, de la paroisse, du milieu scolaire, des organismes sociaux et sportifs et de ses industries, d'hier à aujourd'hui?

Faites-nous parvenir vos photos à info@stadolpdedhoward.qc.ca ou encore, déposez-les au secrétariat du service récréotouristique, au dossier STA Rétrospective 1883-2008.

Surveillez bien vos médias locaux et la livraison du calendrier municipal 2008 « Spécial 125 ans » pour connaître les détails de la programmation. Programme complet disponible en janvier.

Sainte Agathe des Arts

Le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est fier d'annoncer à ses citoyens, que suite à son adhésion à la corporation Sainte-Agathe-des-Arts, ils pourront dorénavant avoir accès à des spectacles de qualité à des tarifs très avantageux et tout ça à proximité de chez eux.

Sainte-Agathe-des-Arts présentera, dès l'automne 2007, des spectacles variés à prix raisonnables au Théâtre Le Patriote et à la Polyvalente des Monts. Pour profiter des tarifs réduits, vous n'aurez qu'à présenter une preuve de résidence à l'achat de vos billets.

Les spectacles à venir :

- 3 novembre 2007 JAMIL
- 12 novembre 2007 Les Grands Explorateurs – L'Ouest Américain
- 28 février 2008 Les Grands Explorateurs – Le K2
- 10 avril 2008 Les Grands Explorateurs – Hawaï

Pour plus d'information et réservation :
Théâtre Le Patriote (819) 326-3655

LE BULLETIN municipal saisonnier est publié par la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard à 4000 exemplaires et est distribué gratuitement par la poste et disponible auprès de la plupart des places d'affaires de Saint-Adolphe-d'Howard. Le bulletin sera aussi disponible sur le site Internet de la municipalité www.stadolpdedhoward.qc.ca. Les pages du bulletin sont ouvertes à la population et aux organismes et nous vous invitons à nous faire part de tout commentaire et/ou suggestion.

Coordination : . . . Sylvain Valiquette Secrétariat et correction : . . . Patricia Roy Conception et imprimerie : . . . ÉROD Communications
 Collaborateurs : Michel Binette, Serge Gauvreau, Line Grand'Maison, Julie Lafontaine, Simon Lafrenière, Louise Lecompte, Alexandre Morin, Pierre Roy, Communic.

1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0
 Téléphone : 819.327.2044 - 450.227.2061 Télécopieur : 819.327.2282 info@stadolpdedhoward.qc.ca
www.stadolpdedhoward.qc.ca

